

Travaux

- _ Il sera installé une nouvelle armoire ORANGE à côté des antennes mobiles pour le déploiement de la fibre.
- _ Le conseil valide les deux avenants de travaux de la SARL ABRAHAM pour les travaux au bar (+ 2 149.97€) et au restaurant (- 1 388 .63 €)
- _ Les travaux de démolition de la maison HERVO rue de l'église sont dans l'attente de la suppression de la ligne électrique.
- _ Le deuxième passage de débroussaillage sur les voies communales est en cours, il sera fait du débarnage sur quelques voies communales : de forien à gourgou et le chemin de la méancierie, des 2 côtés. Les deux côtés de la route de gourgou à la pissotière seront curés.
- _ Un enrobé coulé à froid a été posé du carrefour des vieilles cuves au carrefour de forien, sur la voie communale qui dessert le village de la haute-garlière, et une partie de la croix au chantere pour un coût HT de 49 113.80. Superficie de 11 540 m2.

Frais de fonctionnement des écoles année 2020-2021

Le conseil valide le paiement de la somme de 15 705 € à la commune de Brécey pour 4 enfants scolarisés en maternelle (1 066€/enfant) et 17 en primaire (673 €/enfant), 5 018.82 € à la commune de St Pois pour 3 enfants en maternelle (926,39/enfant) et 5 enfants en primaire (447.93€/enfant). La commune participe également aux frais de fonctionnement de l'école privée de Brécey (11 540 €)

44 enfants domiciliés à St Laurent étaient scolarisés dans les écoles du secteur, ils sont 45 à la rentrée 2021.

Divers

- _ Le conseil a validé l'avenant n°6 au contrat d'assurance pour le retrait de la liste des propriétés communales de la maison 13 route de Brécey vendue à Mr CHAPDELAIN et Mme THOMAS.
- _ La population de ST LAURENT DE CUVES est invitée à l'inauguration du bar, du Restaurant et de l'extension du cabinet de kinésithérapie le samedi 2 octobre à 11H ; Rendez-vous Place Maillard.
- _ En 2022, les électeurs seront invités à élire un nouveau président de la république et à renouveler la chambre des députés. Nous vous invitons à mettre votre situation à jour, Venir vous inscrire en Mairie ; Prévenir vos grands enfants qui ont quitté la maison de s'inscrire à leur nouveau domicile.
- _ Toutes les personnes âgées de 65 ans et plus recevront au cours des prochaines semaines une invitation pour le repas des aînés fixé au dimanche 26 octobre.
- _ Aurélie CAILLY est nommée agent recenseur pour le prochain recensement de la population programmé à compter du 3^{ème} jeudi de janvier 2022 pour 4 semaines.
- _ Suite au lancement de l'activité du bar et du restaurant et pour éviter tout conflit de voisinage le conseil décide de modifier les accès côté cour arrière du restaurant.